

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	14 (1885)
Heft:	5
Rubrik:	Les comptes de la Société d'éducation

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

imprimée directement sur toile, $\frac{1}{300000}$; 2 m. 50 \times 1 m. 50.
(D. LEBET, Lausanne.) Prix 20 fr.

Groupe XV A. N° 18. René STERCKX. Leçons sur les principales familles végétales. (Ecoles moyennes, Wesmael-Charlier, Namur.)
Prix 1 fr. — N° 19. René STERCKX. Les principales familles végétales. (Ecoles primaires. Même éditeur.) Prix 0 fr. 75.

Groupe XV B. N° 5. M^{me} de C. La boussole. (D. Lebet, Lausanne.)
Prix br. 2 fr.; rel. toile 3 fr. 50.

Groupe XVII. N° 23. Ecole musicale, Recueil de chants à 2 et 3 voix égales, (D. Lebet, Lausanne.) Prix, cart. 1 fr. 60.

Groupe XVI. N° 13. Numa DROZ. Instruction civique. (D. Lebet, Lausanne.)
Prix br. 1 fr. 50, rel. 2 fr. 50. — N° 14. A. BOURQUI. Notions sur nos devoirs et nos droits civiques.

Groupe XVIII A. N° 17. A. BOURQUI. A propos de nos examens de recrues, une réforme nécessaire. Prix 1 fr.

Groupe XX. N° 4. Dr WETTSTEIN. *Bericht über Gr. XXX, Unterrichtswesen.* (Orell Fusli, Zurich. Direction de l'Instruction publique, Fribourg.)
Prix 12 fr. — N° 5. B. DUSSAUD. Rapport sur le Gr. XXX. Instruction et éducation. (Dir. de l'Instruction publique, Fribourg.)
GENOUD L., instituteur.

Les comptes de la Société d'Education

Samedi 11 avril a eu lieu à Belfaux l'assemblée générale ordinaire des membres de la *Caisse de retraite des instituteurs*. L'objet principal des tractanda était la reddition des comptes de l'année 1884.

Ces comptes approuvés à l'unanimité des membres présents, offrent les résultats suivants :

A. CAPITAUX

	Fr. C.
Capitaux placés selon le compte précédent	125,652 31
Remboursements en 1884	27,414 63
Placements » 	<u>32,633 55</u>
augmentation.	5,218 92
Sommaire des capitaux au 31 décembre 1884	<u>130,871 23</u>

B. CAISSE COURANTE

Recettes

	Fr. 70.
1. Solde en caisse du compte précédent	270 48
2. Subside de l'Etat	3,000 —
3. Cotisation supplémentaire de l'Etat	1,860 —
4. Versements des sociétaires	1,843 —
5. Rachats d'années de service	1,494 —
6. Intérêts du rentier	7,584 22
Total	<u>15,751 70</u>

Dépenses

	Fr C.
1. Remis aux capitaux	5,218 92
2. Pensions acquittées	9,168 75
3. Secours à des sociétaires indigents	237 —
4. Frais d'administration	555 05
5. Frais divers	328 60
6. Solde en caisse au 31 décembre 1884	243 38
Total	<u>15,751 70</u>

Le solde en caisse ayant diminué de 27 fr. 10, il en résulte que le bénéfice de l'année est de 5,218 fr. 92 — 27 fr. 10 = 5,191 fr. 82.

Depuis l'entrée en vigueur de la loi, l'association a réalisé les bénéfices suivants :

En 1882	5,508 93
En 1883	9,555 52
En 1884	5,191 82

Bénéfice pour ces trois années 20,256 27

Au 31 décembre 1884, l'association comptait 250 sociétaires se divisant comme suit :

1. Sociétaires déjà admis à la pension	102
2. " qui continuent leurs versements	124
3. " qui recevront leur pension en quittant l'enseignement	21
4. Sociétaires dont l'existence est incertaine	3
Total	<u>250</u>

L'assemblée, très satisfaite du résultat des comptes et de l'administration de la Caisse, a voté des remerciements au Comité pour le zèle avec lequel il s'acquitte de ses fonctions.

CORRESPONDANCE

M. le chanoine Schneuwly veut bien nous communiquer un intéressant rapport des résultats obtenus par M. Sterroz, instituteur à la Neuville, dans la lecture des premiers cours. Ces remarquables résultats font honneur autant au zèle et au savoir de l'instituteur qu'à la méthode employée.

A Monsieur le Directeur des Ecoles de la Ville de Fribourg.

Monsieur le Directeur,

J'ai l'avantage de vous communiquer quelques observations sur la *Méthode analytico-synthétique de lecture et d'écriture par un ami de l'enfance*, selon vos désirs manifestés dans une de vos dernières visites de ma classe.

Je ne viens pas ici faire la critique de cet excellent syllabaire : le *Bulletin* et d'autres Revues pédagogiques s'en sont maintes fois occupés.

Je n'énumérerai pas non plus ici les avantages par trop modestes indiqués dans les premières pages du *Syllabaire illustré*. Des personnes autorisées et compétentes les reconnaissent fondés.

Veuillez cependant me permettre, monsieur le directeur, de vous faire part ici d'un autre avantage incontestable que l'on pourra ajouter aux autres et qui est le plus important.